

LA CHARTE DU MULTIMEDIA

Médiathèque de l'Odyssée

**L'espace Multimédia est réservé exclusivement aux utilisateurs munis d'une carte de la Médiathèque.
(1 poste=1 personne)**

L'ESPACE MULTIMEDIA A POUR VOCATION:

- de compléter les ressources documentaires de la Médiathèque.
- de permettre au public de découvrir et utiliser l'informatique comme outil d'information, de formation et de communication.

L'UTILISATEUR S'ENGAGE A:

- ne pas collecter d'informations concernant des tiers sans leur consentement ;
- ne pas diffamer, harceler, menacer quiconque, ni violer les droits d'autrui;
- ne pas diffuser ou permettre de télécharger tous les éléments protégés par les droits de propriété intellectuelle;
- ne pas transmettre de virus, ou tout autre programme nuisible ou destructeur.

Il est fortement conseillé aux usagers de ne jamais diffuser d'informations personnelles (photos, coordonnées) sur les réseaux sociaux sans en contrôler l'accès.

LES USAGES SUIVANTS SONT INTERDITS:

- Achats en ligne et plus largement toute utilisation contrevenant à la législation relative au droit d'auteur.

LES CONDITIONS D'ACCES:

Pour accéder à Internet, il est nécessaire d'être **abonné à la Médiathèque**. Un compte de consultation sécurisé, avec identifiant et mot passe est activé après signature de la charte.

Chaque abonné peut bénéficier de **45 minutes par jour**.

L'usager est autorisé à utiliser une **clé USB**, qui est automatiquement testée par l'antivirus installé. L'usager a aussi la possibilité de stocker momentanément des données sur son espace personnel.

Il est possible d'imprimer uniquement depuis les postes de la Médiathèque. Pour régler ses **impressions**, chaque abonné dispose d'un **porte monnaie virtuel** (PMV). L'utilisation de ce PMV est le seul moyen autorisé de paiement des impressions.

Il doit se faire créditer des **unités en les payant à l'accueil**.

La charte est susceptible d'évoluer. La Médiathèque s'engage alors à publier les modifications et à en informer les utilisateurs.

MERCI de ne pas perturber les consultations en cours.

Le personnel se réserve le droit d'interrompre toute utilisation qui ne conviendrait pas à un lieu public et d'exclure tout utilisateur contrevenant.